

Société Saguez & Partners Build (93)

Audit de maturité RSE

Client : Filiale de la Société Saguez&Partners

Mandataire : Vizea

Nature de l'activité : Design & architecture

Durée de la mission : 3 mois

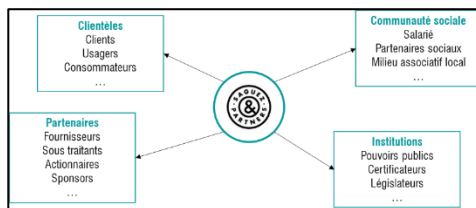
Éléments clés de la mission :

- **Acculturation de l'entreprise** et des actions RSE mises en place
- **Sélection et interview** des 10 parties prenantes
- **Analyse des entretiens**
- Structuration d'un **rapport** : niveau de connaissance – thématiques prioritaires – bonnes pratiques & valeurs- pistes d'amélioration & freins
- Création d'une **synthèse communicante**
- Proposition d'une **poursuite d'accompagnement** : construction d'une stratégie & plan d'actions – labellisation EcoVadis



L'entreprise Saguez & Partners est une entreprise d'architecture et de design intérieur dédié à l'aménagement des espaces professionnels et commerciaux qui dispose de plusieurs filiales dont Saguez&Partners Build spécialisé dans la conception, réalisation, la maîtrise d'œuvre et le conseil. Dans ce cadre-ci, l'entreprise collabore en proximité avec les entreprises du bâtiment et se confronte aux mêmes enjeux de ressources. La filiale Build a souhaité poursuivre la démarche entreprise par le Groupe en engageant une démarche RES.

L'accompagnement a tout d'abord débuté par un **audit de maturité des enjeux RSE** afin d'évaluer les pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance de la filiale mais aussi de ses parties prenantes externes. La démarche d'accompagnement s'est structurée au travers de 4 piliers :



Pilier 1 : Définition cartographique de l'écosystème d'acteurs

La structuration d'une cartographie des acteurs, réalisée avec les collaborateurs internes de l'entreprise, a permis de définir clairement les parties prenantes ainsi que l'écosystème existant de manière durable.

Pilier 2 : Représentation interne et externe de l'entreprise au travers d'entretiens

A partir de la cartographie des acteurs, 10 entretiens internes et externes ont été menés afin de définir le niveau de connaissance portant sur la RSE et les valeurs sine qua non que le groupe souhaitait porter en adéquation avec les attentes des parties prenantes.

Date : Nom de l'interviewé :		
SOMMAIRE D'ENTRETIEMENT		
Afin de documenter, approfondir ou dire si vous acceptez que l'entreprise soit entendue. Bien entendu, cet échange reste confidentiel. L'accompagnement a pour but de restituer vos propos de manière la plus formelle possible.		
Thèmes	Questions	Réponses
Présentation de l'entreprise à relation avec l'entreprise	Intérieur : • Nature de la relation avec l'entreprise • Valeurs et mission de l'entreprise	• •
	L'entreprise est-elle subordonnée dans un échange ouvert autour de la démarche RSE, que souhaite engager la filiale, et d'identifier vos attentes en termes de développement durable ciblés et à des futures actions.	•
Connaissance sur la RSE/RSD à la filiale	• Connaissance sur la RSE/RSD ? La filiale ? • Niveau de la RSE/RSD : supports : une stratégie d'entreprise • Connaissance des actions existantes RSE/RSD portées directement ou indirectement par l'entreprise ?	• • •
	Il s'agit donc de cette sous-partie de mieux comprendre le monde avec laquelle vous souhaitez travailler. Afin d'identifier des valeurs partagées par l'entreprise, la filiale avec laquelle vous souhaitez travailler et ses parties d'accompagnement. Nous aborderons également les attentes que vous pouvez avoir par rapport à cela.	
Priorisation de l'entreprise	• Les valeurs • Les pratiques • Les attentes	• • •

Pilier 3 : Matrice de priorisation des actions et benchmark des labels

L'audit de maturité et les différents entretiens réalisés auprès des parties prenantes ont permis de définir les axes prioritaires au travers du référentiel ODD et de murir une démarche de labellisation en adéquation avec les besoins et les attentes de l'entreprise. Pour se faire, un benchmark des labels existants a été réalisé puis sélectionné avec la direction.

Pilier 4 : Démarche RSE et labellisation

La construction d'une stratégie et d'un plan d'actions ont été retenus comme une première étape de poursuite d'accompagnement. L'obtention d'une labellisation permettra de démontrer la pertinence des actions engagées. Les exigences du label retenu par l'entreprise ont ainsi été analysées et pris en considération dès le lancement de la démarche RSE afin de répondre de manière qualitative aux différents critères.